

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom du produit sur l'étiquette : 5 MAXISTICKS ANTI-MOUSTIQUES

Code produit : 001-RE-BAT001

Utilisation de la substance/préparation:

Bâtonnet insecticide prêt à l'usage.

Identification de la société :

HBM Distribution SAS

326 Av. Rhin et Danube

06140 Vence

Tel: +33 (0)4 93 58 23 63 Fax : +33 (0)4 93 58 09 19

contact@hbmdistribution.com**Numéro de téléphone d'appel d'urgence:**

+33 (0)1 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques pour la santé : les données toxicologiques sur la préparation en tant que telle ne sont pas disponibles à ce jour.

Risques pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION

La préparation contient :

Nom chimique	CAS	EC	N.67/548/CEE	Symboles	Phr. R	conc
C.I. Basic Green 1 :	633-03-4	211-190-1		Xn,Xi N	36-50/53-22	0.158 %
(RS)-3-Allyl-2-méthyl-4-oxocyclopent-2-enyl (1R,3R)-2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)-cyclopropanecarboxylate / D-trans Allethrine (Esbiothrine) :	260359-57-7	209-542-4	006-025-00-3	Xn N	20/22-50/53	0.15 %
Acide Acétique :	64-19-7	200-580-7	607-002-00-6	Xn N	10-35	0.126 %

4. INTERVENTIONS DE PREMIERS SECOURS

Indications générales	Dans tous les cas consulter un médecin. N'administrer aucune substance par voie orale à une personne inconsciente
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement avec de l'eau en abondance pendant 10 minutes, paupières ouvertes. Si une rougeur ou une gêne persiste, consulter un ophtalmologiste

Ingestion	Provoquer le vomissement. Consulter immédiatement le médecin, en lui montrant la fiche de sécurité. Il est possible d'administrer du carbone actif en suspension dans de l'eau ou de l'huile de paraffine médicinale.
Inhalation	Aérer l'environnement. Déplacer tout de suite le patient hors de l'environnement contaminé et le mettre au repos dans une zone bien aérée. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES ANTI INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Eau, CO2, Mousse, Poussières chimiques selon les matériaux impliqués dans l'incendie.
Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :	Aucun
Dangers spéciaux d'exposition dérivants de la substance ou des produits de la combustion ou des gaz produits :	Éviter de respirer les fumées.
Moyens spéciaux de protection pour le personnel anti incendie :	Porter un appareil d'auto respiration et un équipement protecteur.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la personne :	Porter des gants, lunettes, vêtements protecteurs. Éviter d'inhaler les vapeurs.
Précautions pour l'environnement :	Éviter que le produit vienne dans les cours d'eau, dans les égouts ou qu'il ne pénètre dans la terre. Si le produit a contaminé les eaux publiques et les égouts, informer les Autorités compétentes.
Méthodes d'assainissement :	Recueillir attentivement le produit avec des matériaux absorbants. Ne pas laver avec de l'eau. Ventiler l'environnement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Utiliser les protections individuelles prévues pour éviter tout contact. Assurer une ventilation adéquate dans l'environnement.
Stockage	Tenir les récipients bien fermés dans des environnements frais, secs, non accessibles aux personnes étrangères et à l'écart des aliments. Les locaux doivent être adéquatement aérés.
Utilisations particulières	Néant

8. PROTECTION PERSONNELLE/ CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Limite d'exposition de la substance contenue :	
Acide acétique ...%	TLV TWA : 10 ppm - 24,54 mg/m ³ TLV STEL : 15 ppm – 36,81 mg/m ³

Protection respiratoire	Aérer les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.
Protection des mains	Pas nécessaire pour une utilisation normale.
Protection des yeux	Pas nécessaire pour une utilisation normale. Il est cependant conseillé d'adopter de bonnes pratiques de travail.
Protection de la peau	Aucune précaution particulière n'est nécessaire pour une utilisation normale

Il convient, cependant, d'observer les précautions habituelles pour les manipulations des produits chimiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Informations générales

Statut physique :	Bâtonnet cylindrique insecticide (Hauteur : 23cm – Diam. : 16mm) d'un poids de 24g environ.
Couleur :	verte
Odeur :	caractéristique

- Informations importantes sur la santé humaine, la sécurité et l'environnement

pH :		
Point d'inflammabilité :		
Pression interne à 20°C :		
Auto-inflammabilité :		
Propriété explosive :		
Propriété oxydante :		
Densité relative :		
Solubilité :	Hydro solubilité :	peu soluble
	Lipo-solubilité	pratiquement insoluble
Coefficient de répartition :		
Limites d'explosivité des vapeurs dans l'air :		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	stable dans les conditions normales
Matériaux à éviter	Aucun en particulier
Produits de décomposition dangereux	Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ne sont pas disponibles, les données toxicologiques de la préparation en tant que telle. Est donc prise en compte la concentration présente des substances seules afin d'évaluer les effets toxicologiques dérivants de l'exposition à la préparation.

INFORMATIONS sur le principe actif D-Trans Allethrine (Esbiothrine)

Toxicité orale	LD50 rat : 378-432mg/Kg
Toxicité cutanée	LD50 lapin > 2000 mg/kg
Toxicité inhalée	LC50 (4h) 2.63 mg/l
Effets nocifs	non irritant pour la peau et les yeux, dangereux si inhalé ou ingéré

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Action toxique sur les poissons, planctons et sur les organismes à foyers fixes. Risque limité pour les eaux.

Eco toxicité du principe actif :

C.I. Basic Green 1	R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique
D-Trans Allethrine (Esbiothrine)	LC 50 (96h) truite arc en ciel : 0.01 mg/l
	LC50 (58h) Daphnie: 0.0089 mg/l
	R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

13. OBSERVATIONS SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées	incinération et autres autorisés.
Méthodes d'élimination des récipients	élimination ou recyclage selon les normes. Ne pas disperser dans l'environnement. Se référer aux instructions spéciales/fiches informatives en matière de sécurité. Se tenir dans tous les cas aux dispositions en vigueur dans le pays dans lequel on opère.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Le transport de ce produit **n'est pas** sujet aux normes des « produits dangereux »

Transport routier et ferroviaire ADR/RID	
Numéro ONU	3077
Classe	9
Nom d'expédition	Matériau dangereux du point de vue de l'environnement, solide, n.a.s (D-trans allethrine). Quantité limitée
ADR Packaging Groupe	III
Transport aérien IATA	
Numéro ONU	3077
Classe	9
Nom technique	Matériau dangereux du point de vue de l'environnement, solide, n.a.s (D-trans allethrine). Quantité limitée
IATA Packaging Groupe	III
Transport maritime IMDG	
Numéro ONU	3077
Classe	9
Nom technique	Matériau dangereux du point de vue de l'environnement, solide, n.a.s (D-trans allethrine). Quantité limitée
Packaging Groupe	III

15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Classification et étiquetage		Symboles : N
Phrases de risques	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique
Conseils de prudence	S2	Conserver hors de portée des enfants
	S29	Ne pas jeter les déchets dans les égouts
	S61	ne pas disperser dans l'environnement. Se référer aux instructions spéciales/ fiches informatives en matière de sécurité

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases R indiquées au point 3 :

R 10 Inflammable

R 20/22 Nocif pour l'inhalation et l'ingestion.

R 22 Nocif pour l'ingestion

R 35 Provoque de graves brûlures.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Bibliographies :

- ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network – Joint Research Centre, Commission of the European Communities
- SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold
- ACGIH - Threshold Limit Values - 2004 edition
- SDS Zobebe Group revisione 2 del 4/12/2007
- Safety Data Sheet Esbiothrin revision n°6 issued 12/03/2007
- ActiZanzaStick SDS "ACTIVA"

Cette fiche a été préparée selon les normes en vigueur.

Les informations de cette fiche de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les réglementations communautaires. Le produit ne doit être utilisé à des fins différentes de celles spécifiées. C'est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux réglementations locales et nationales.